



PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de VERZY

du 09 septembre 2025

Le mardi 09 septembre 2025 à 18h30 le conseil municipal s'est réuni présidé par Monsieur le Maire Christophe Corbeaux

Présents : Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Maiziere Gilles, Dappoigny Jean François, Fougerouse Dominique, Jacquet Anne Laure, Burlot Astrid, Lepreux Ingrid.
Absents excusés : Barbier Mathis, Rochet Virginie, Gueugnon Sébastien.
Absent : Terver Christophe.

Secrétaire de séance : Callens Franck

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle les sujets abordés lors de la session précédente en date du 15 juillet 2025. La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Droit de préemption.

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption sur les différents biens suivants :

- 33 rue de Villers
- 2 rue de l'ancienne église
- 8 rue du square
- 13 rue Irénée Gass
- 5 rue de la gare

Mr le Maire informe que le droit de préemption effectué lors du dernier conseil municipal sur le garage situé avenue de la gare a été accepté.

Devis Travaux

Devis pour l'isolation extérieure du bâtiment rue Irénée Gass (local des infirmiers et l'étage):

- a) Façade Pierre Design : 47.064,32 ht
- b) Les Murs Romains : 45.563,67 ht
- c) Daris façade : 40.866,00 ht
- d) Srb : 38.500,00 ht

Le conseil décide de demander aux 2 entreprises les moins-disantes de détailler leur devis, afin de vérifier si toutes les opérations sont prises en compte.

Tarif Location mange-debout

Le conseil décide à l'unanimité la location des 10 mange-debout à 50€ par location. Ceux-ci sont exclusivement réservés à la salle des fêtes.

Divers

Mr Corbeaux fait suite au projet du plan établi par le cabinet Paul Julien : architecte, envoyé aux conseillers municipaux concernant le logement au-dessus du cabinet des infirmiers, et note les remarques apportées à celui-ci. (Abattage d'un mur, mise en place d'une porte à galantage pour donner de la lumière).

Mme Simon informe qu'une signalétique sera mise en place face aux différentes entrées de l'école afin d'éviter de fumer à ces endroits.

Le conseil est surpris par le non-respect du stationnement lorsque les parents viennent chercher les enfants à l'école.

Mr Callens informe les conseillers que la matinée « Villages et coteaux propres » se déroulera le samedi 4 octobre 2025.

Tout le monde est invité à y participer.

La réunion est clôturée à 20H 00

Le Maire
Christophe CORBEAUX

L'adjoint, secrétaire de séance
Franck CALLENS



Le Maire Christophe CORBEAUX
L'adjoint, secrétaire de séance Franck CALLENS

Le Maire Christophe CORBEAUX
L'adjoint, secrétaire de séance Franck CALLENS

Le Maire Christophe CORBEAUX
L'adjoint, secrétaire de séance Franck CALLENS

Le Maire Christophe CORBEAUX
L'adjoint, secrétaire de séance Franck CALLENS

Le Maire Christophe CORBEAUX
L'adjoint, secrétaire de séance Franck CALLENS

Le Maire Christophe CORBEAUX
L'adjoint, secrétaire de séance Franck CALLENS